

Faits saillants

- Ajout de plus de 20 000 points d'observation et création de plus de 800 occurrences!
- Réalisation d'une analyse de sensibilité des occurrences fauniques contenues au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) en vue de faciliter la diffusion de l'information aux utilisateurs du CDPNQ.
- Publication d'un document de référence : *Les bryophytes rares du Québec*.
- Validation de 118 occurrences historiques d'espèces floristiques aquatiques.
- Création de formulaires informatiques pour la récolte de données lors d'inventaires sur le terrain.
- Optimisation de l'accès aux données du CDPNQ par les directions régionales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Éléments¹

Les rangs de priorité de conservation ont été révisés pour 209 espèces de plantes et 241 espèces animales. Du côté des vertébrés, les poissons marins et les oiseaux sont les seuls taxons à ne pas avoir fait l'objet d'une nouvelle évaluation.

Groupe	Nombre de taxons dont le rang de priorité de conservation a été révisé
Faune vertébrée	239
Faune invertébrée	2
Plantes vasculaires	204
Plantes invasculaires	5

Tableau 1. Nombre de taxons dont le rang de priorité de conservation a été révisé et intégré au CDPNQ en 2019

Découverte d'une nouvelle espèce floristique!

Une percée scientifique importante a été réalisée alors qu'une nouvelle espèce a été identifiée dans l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, soit l'**isoète du Saint-Laurent** (*Isoetes laurentiana* Brunton). Elle n'est connue dans le monde que dans la zone des marées d'eau douce située de part et d'autre de la ville de Québec. Toutes les populations du fleuve précédemment identifiées à l'isoète de Tuckerman ont été révisées. L'isoète de Tuckerman ne compte maintenant que trois occurrences au Québec.



¹ . Un élément est une partie constituante de la biodiversité. Les éléments représentent essentiellement les espèces fauniques et floristiques, mais peuvent parfois représenter des sous-espèces, des populations, des communautés naturelles, des assemblages fauniques ou toute autre composante de la biodiversité se distinguant des autres.

Recommandation du Comité avisier

Le Comité avisier sur la flore menacée ou vulnérable a recommandé la désignation de six espèces comme espèces menacées ou vulnérables suite, en grande partie, à des inventaires réalisés par l'équipe du CDPNQ. Ces inventaires ont mis en évidence la petite taille des populations ou des menaces importantes. Ces espèces comptent un arbre (platane occidental) et cinq espèces herbacées (carex à feuilles capillaires, carex épineux, carex virescent, ténidia à feuilles entières et cardamine bulbeuse).

Occurrences et points d'observation

En 2019, **24 090 nouveaux points d'observation, concernant 102 espèces différentes**, ont été intégrés au CDPNQ. En raison du plus grand nombre de collaborateurs et du branchement de plusieurs banques sources au cours de l'année, la majorité des points d'observation ajoutés en 2019 sont de nature faunique. À cet effet, la couleuvre brune (4 955), la tortue des bois (3 938) et la rainette faux-grillon de l'Ouest (2 840) sont les espèces qui ont connu la plus grande augmentation, alors qu'au niveau floristique l'érable noir se distingue avec un ajout de 550 points d'observation. Au 31 décembre 2019, le CDPNQ comptait 95 026 points d'observation fauniques et 100 308 points d'observation floristiques.

Au total, **2096 occurrences de 191 espèces différentes** ont été modifiées en 2019, alors que 881 nouvelles occurrences ont été créées pour 82 espèces distinctes. Au 31 décembre 2019, on comptait 14 576 occurrences au CDPNQ, soit 8 270 occurrences floristiques et 6 306 occurrences fauniques. Les cotes de qualité ont quant à elles été mises à jour pour la tortue des bois, la tortue mouchetée, la tortue musquée, la tortue géographique, la tortue-molle à épines, la salamandre sombre des montagnes et la salamandre pourpre. Les évaluations sont en cours pour deux espèces d'oiseaux de proie et trois espèces de poissons.

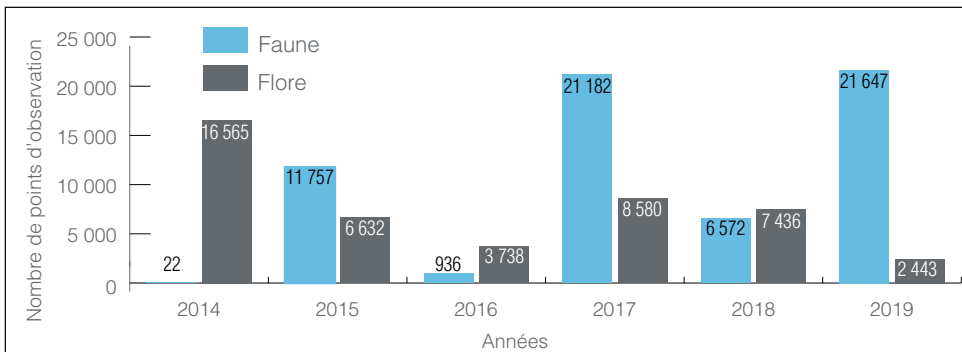


Figure 1. Nombre de points d'observation fauniques et floristiques intégrés annuellement entre 2014 et 2019

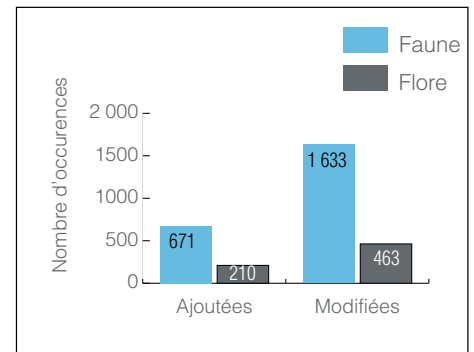


Figure 2. Nombre d'occurrences fauniques et floristiques créées et modifiées en 2019

Inventaire floristique 2019 : validation d'occurrences historiques

Grâce à la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, une des actions actuellement menées pour la flore vise à valider les occurrences historiques associées aux milieux humides et hydriques. Jusqu'à présent, ce financement a permis de :

- réaliser 12 campagnes de terrain, dont 8 en 2019;
- retrouver 86 (73 %) des 118 occurrences visitées en 2019;
- retrouver une occurrence historique de valériane des tourbières qui datait de 1931!

En vertu de l'Entente Canada-Québec pour la protection des espèces en péril au Québec, 51 occurrences de ginseng à cinq folioles ont été validées et, parmi celles-ci, 31 ont été retrouvées. Dix de ces occurrences étaient historiques et plusieurs autres sont en voie de le devenir.

La recherche d'une occurrence historique de galéaris remarquable a permis à l'équipe du CDPNQ de découvrir l'une des plus belles érablières à érable noir du Québec où plusieurs milliers d'arbres de cette espèce désignée vulnérable ont été observés, en plus d'autres espèces en situation précaire.



Érable noir

Formulaire informatique pour la saisie de données

Des formulaires informatiques (KoBoToolbox et Survey123) ont été créés et testés sur le terrain pour la récolte de données sur la rainette faux-grillon de l'Ouest, la tortue des bois, le faucon pèlerin, l'hirondelle de rivage et le martinet ramoneur. Ces nouveaux formulaires limitent le nombre d'erreurs potentielles et accélèrent l'inclusion des données d'inventaires dans les banques sources du CDPNQ.

Approche intégrée de rétablissement

L'approche intégrée de rétablissement vise à offrir un outil de planification stratégique qui

permettra aux acteurs de la conservation de mieux planifier leurs inventaires et de cibler les sites à haute valeur de conservation, tout en précisant les actions de conservation souhaitables pour ceux-ci. Dans le cadre de son développement, les équipes du MFFP, du MELCC et du SCF travaillent à documenter les menaces et les actions de conservation pour les occurrences fauniques et floristiques du Québec. Le commencement de ce travail a permis de distinguer :

- 147 types de menaces
- 167 types d'actions de conservation

Ces menaces et actions de conservation seront éventuellement intégrées au CDPNQ. Un contrat accordé au Réseau de milieux naturels protégés (RMN) a permis de répertorier et de classer plus de **3 000 actions de conservation distinctes** selon les catégories créées.

Par l'entremise de diverses collaborations, une compilation des menaces et des actions de conservation a pu être effectuée pour diverses espèces fauniques (ex. : tortue mouchetée, salamandre sombre des montagnes) et floristiques (ex. : gentiane de Victorin, polémoine de Van Brunt, carmantine d'Amérique). Ces travaux ont permis de réaliser les analyses de viabilité, c'est-à-dire d'évaluer la probabilité de persistance de chacune des occurrences dans l'environnement (cote de qualité) pour :

- 5 espèces de tortues (terminées)
- 2 espèces de salamandres (terminées)
- 2 espèces de rapaces (en cours)
- 3 espèces de poissons (en cours)

Des travaux, réalisés en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, ont également permis de développer des formulaires électroniques pour recueillir les informations sur l'emplacement des actions de conservation financées par cet organisme. Ces données pourront être utilisées par le CDPNQ pour mieux évaluer la viabilité des occurrences. Des démarches sont également en cours pour élargir la portée de ces formulaires, pour permettre de recueillir l'information sur les actions de conservation auprès de l'ensemble des partenaires du milieu et documenter les menaces affectant les occurrences.



Tortue mouchetée

Diffusion de l'information

Quelques statistiques

En 2019, les répondants régionaux et centraux du MFFP et du MELCC ont répondu à **5 908 demandes**, soit 3 256 concernant la faune et 2 652 concernant la flore. Il s'agit d'une diminution de 12 % par rapport à 2018. Les directions régionales ayant reçu le plus grand nombre de demandes sont Montréal-Laval-Montérégie, Lanaudière et Mauricie-Centre-du-Québec.

L'inclusion des données du CDPNQ dans une couche d'information cartographique disponible directement sur le serveur du MFFP a grandement facilité l'accès aux données d'occurrences et aux points d'observation pour les directions régionales du MFFP. Cela facilite la prise en compte de ces données lors de diverses analyses du territoire par les directions régionales.

Deuxième édition du guide de référence *Les bryophytes rares du Québec*

La deuxième édition de cet important guide de référence dresse le portrait de la situation de 188 espèces de bryophytes, soit 22 % de toutes les espèces de bryophytes connues au Québec.

Représentation du CDPNQ

Au cours de l'année 2019, le CDPNQ a participé à divers événements afin d'accroître sa visibilité. L'équipe du CDPNQ a entre autres participé au congrès de l'Association des biologistes du Québec où elle y tenait un kiosque. Le CDPNQ a aussi participé au Carrefour forêt 2019 et au MidiForêts 2019.

Le CDPNQ collabore avec de nouveaux partenaires

Au cours de l'année 2019, le CDPNQ a transmis ses données au Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes (CEGRIM) et a eu l'occasion de fournir un produit sur mesure à la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). Ces demandes avaient pour principaux objectifs de permettre :

- au CEGRIM de prendre en considération les espèces en situation précaire afin de fournir un service d'expert-conseil en cas de pollutions marines associées au déversement de matières dangereuses.
- à la FPFQ de connaître l'emplacement des espèces en situation précaire afin que les producteurs forestiers puissent documenter les mesures de protection mises en place dans le but de se conformer à la norme du Forest Stewardship Council (FSC) en matière de certification pour les approvisionnements de bois en forêt privée.



photo : Nancy Hébert